



Dialogue politique

Pour

Renforcer les politiques et stratégies forestières nationales afin d'améliorer la gouvernance forestière et les moyens de subsistance des communautés dépendantes de la forêt, et de mieux contribuer à l'action climatique en Afrique

NOTE CONCEPTUELLE

July 2022

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Le Forum forestier africain (AFF) est une organisation non gouvernementale panafricaine dont le siège est à Nairobi, au Kenya. C'est une association d'individus qui partagent la quête et l'engagement pour la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique pour le bien-être socio-économique de ses populations et pour la stabilité et l'amélioration de son environnement. L'objectif du Forum est de fournir une plateforme et de créer un environnement propice à l'analyse indépendante et objective, au plaidoyer et au conseil sur les questions politiques et techniques pertinentes relatives à la gestion durable, l'utilisation et la conservation des ressources forestières et arboricoles de l'Afrique dans le cadre des efforts de réduction de la pauvreté, de promotion de l'égalité des sexes et de développement économique et social. A travers tous ses programmes et activités, le Forum cherche à promouvoir l'autonomisation de tous les groupes marginalisés, en particulier les femmes, qui restent vulnérables aux impacts du changement climatique et dont la représentation, les priorités et les besoins sont rarement pris en compte de manière adéquate dans le secteur forestier.

À cet égard, l'AFF met en œuvre un projet intitulé " Forêts africaines, populations et changement climatique " qui en est à sa troisième phase et qui est guidé par les quatre objectifs spécifiques suivants : i) renforcer la capacité des parties prenantes de la foresterie africaine à adopter les meilleures pratiques qui intègrent à la fois les options d'adaptation et d'atténuation en réponse aux impacts du changement et de la variabilité climatiques sur les systèmes biophysiques et sociaux dans différents paysages ; ii) améliorer la gouvernance forestière nationale en renforçant la capacité des parties prenantes africaines à répondre à l'Accord de Paris et aux politiques et initiatives mondiales liées au changement climatique en matière de foresterie; (iii) promouvoir les opportunités d'entrepreneuriat et les moyens technologiquement efficaces pour ajouter de la valeur à la foresterie africaine, y compris ceux liés au changement climatique qui améliorent les moyens de subsistance, les revenus nationaux et l'emploi ; et (iv) renforcer la capacité institutionnelle de AFF pour la création et le partage des connaissances et des informations pertinentes sur les forêts et les arbres afin d'améliorer la prise de décision. A travers ces objectifs, le projet cherche à générer et à partager des connaissances et des informations par le biais de partenariats de manière à fournir des éléments pour les options politiques et les efforts de renforcement des capacités pour une gestion forestière améliorée qui permettra de mieux faire face aux impacts du changement climatique et contribuera à la réduction de la pauvreté et à la protection de l'environnement en Afrique.

Pour atteindre ces objectifs, le projet a facilité la réalisation d'études qui ont analysé les plans, politiques et stratégies nationales sur la résilience au changement climatique basée sur les forêts et les arbres, la mise en œuvre de REDD+, la production et le commerce de gommés et de résines, et la mise en œuvre de l'Accord de Paris et des décisions issues des discours internationaux sur la foresterie et le changement climatique. Ces études ont généré des connaissances et des recommandations pour guider l'amélioration des processus de gouvernance forestière afin de renforcer la gestion forestière qui répond mieux aux impacts négatifs du changement climatique tout en renforçant la résilience des communautés dépendantes des forêts, y compris les femmes et les jeunes dans les zones vulnérables au climat, qui dépendent des ressources et des produits de base des zones arides pour leurs moyens de subsistance, leurs revenus et leur bien-être.

La nécessité d'améliorer la gouvernance forestière afin de mieux exploiter la contribution de la foresterie aux solutions climatiques est également soulignée dans l'art. 5 (2) de l'Accord de Paris qui stipule que "*les Parties sont encouragées à prendre des mesures pour mettre en œuvre et soutenir..... les approches politiques alternatives, telles que des approches conjointes d'atténuation et d'adaptation pour la gestion intégrale et durable des forêts*".

Quelques-unes des principales conclusions et recommandations politiques issues de ces études sont les suivantes :

A) Pour la résilience au changement climatique basée sur les forêts et les arbres et la réponse de la gouvernance à l'Accord de Paris :

- Les pays africains ont délibérément mis en place des politiques et des institutions pour mieux prendre en compte les options d'atténuation et d'adaptation basées sur les forêts et les arbres dans leurs réponses nationales au changement climatique. Cependant, il est nécessaire de renforcer les potentiels existants en rendant ces réponses plus explicites dans les stratégies, les programmes et les projets ;
- Parallèlement aux initiatives régionales et locales visant à remédier aux faiblesses systémiques de la gouvernance forestière, des efforts supplémentaires devraient être déployés pour créer des synergies entre les instruments internationaux relatifs aux forêts et ceux existants au niveau national. Cela permettrait d'orienter la manière dont les pays pourraient planifier des politiques et des mesures spécifiques pour mettre en œuvre et atteindre les objectifs de leurs Contributions Déterminées au niveau National (CDN) par le biais d'efforts d'atténuation du changement climatique et d'adaptation dans le secteur forestier;
- Les pays africains sont encouragés à envisager la révision des plans, politiques et stratégies existantes et à créer des instruments pertinents susceptibles de favoriser les interventions dans le secteur des forêts et des arbres intégrant à la fois l'atténuation et l'adaptation en réponse au changement climatique afin de renforcer leurs actions climatiques;
- Bien que les interrelations entre l'adaptation et l'atténuation soient bien reconnues dans les CDN de nombreux pays africains, il est nécessaire d'améliorer les connaissances et le partage d'informations aux niveaux national et régional, car il s'agit d'un élément essentiel pour améliorer la compréhension des instruments complexes et polycentriques liés aux forêts et au changement climatique parmi les parties prenantes ;
- les politiques forestières et les cadres institutionnels doivent reconnaître le rôle du secteur privé et l'engagement des partenariats public-privé dans le secteur forestier ; intégrer les accords multilatéraux sur l'environnement dans les plans et programmes nationaux ; renforcer l'importance des CDN dans les plans de travail et les budgets annuels ; améliorer la prise en compte des décisions prises au niveau mondial sur les forêts et le climat, entre autres ; cela contribuera à renforcer les capacités par l'éducation civique sur les droits et les responsabilités des différents acteurs pour l'amélioration de la gouvernance forestière.

A) Pour la promotion des chaînes de valeur des gommés et résines et autres PFNL afin d'améliorer la résilience au changement climatique et le bien-être des communautés dépendantes des forêts.

- Il est nécessaire de sensibiliser les décideurs à la contribution des gommés et résines et autres produits forestiers non ligneux (PFNL) aux économies nationales, sur la base de données plus précises sur les statistiques de leur production et de commercialisation, afin que ces ressources soient prises en compte dans les PIB ;
- Les chaînes de valeur des gommés et résines et autres PFNL devraient être rationalisées pour assurer un partage approprié des bénéfices entre les catégories d'acteurs et des dispositions institutionnelles appropriées devraient être prises afin de favoriser le lobbying pour un environnement favorable.
- Dans l'ensemble, les gommés et résines et autres PFNL de grande valeur sont peu transformés dans les pays africains, et donc peu compétitifs sur les marchés internationaux. L'autonomisation des acteurs pourrait améliorer la contribution des gommés et résines aux moyens de subsistance et à l'économie nationale, à condition que les aspects fiscaux (prélèvements et diverses taxes gouvernementales) soient bien structurés et déterminés de manière participative pour éviter l'aversion et/ou le découragement des investissements dans le secteur ;

Dans l'ensemble, il a été suggéré que la gouvernance forestière nationale, pour être efficace, devrait intégrer un système cohérent de suivi-évaluation qui supplémente les innovations de gouvernance afin de suivre les retombées des réformes politiques sur les moyens de subsistance et l'environnement et de favoriser l'apprentissage adaptatif parmi les parties prenantes concernées.

C'est dans ce contexte que AFF, dans son plan de travail annuel pour 2022, facilite la mise en œuvre de dialogues politiques nationaux au **Burkina Faso, Cameroun, Niger, Ethiopie, Kenya et Tanzanie** dans le but d'aborder ces résultats et d'autres conclusions des études et éventuellement d'identifier les moyens par lesquels les politiques et stratégies forestières nationales existantes pourraient les prendre en compte. Cela pourrait contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'instruments forestiers fondés sur des données probantes, susceptibles d'améliorer la gouvernance forestière, la contribution nationale à l'action climatique et les moyens de subsistance des communautés tributaires des forêts.

Les dialogues politiques ont été décrits de manière générale comme une forme de recherche de consensus, un processus de communication et de négociation des priorités et des valeurs entre les différentes parties prenantes pour convenir d'un programme d'action commun. De tels dialogues pourraient faciliter (i) l'auto-évaluation par les parties prenantes des instruments forestiers existants afin d'évaluer leur capacité à atteindre les objectifs forestiers nationaux et à respecter les obligations du pays en matière de décisions internationales, en se concentrant dans ce cas sur les AME liés au changement climatique, et (ii) la réflexion et la conception participatives des réponses appropriées et de la manière de les mettre en œuvre.

2. Résultats et livrables attendus

Les résultats suivants devraient être atteints à la fin du dialogue politique :

- Les décideurs de la foresterie africaine sensibilisés sur la contribution potentielle des gommés et des résines aux économies nationales, aux moyens de subsistance des communautés et à la résilience au changement climatique, ainsi qu'aux contraintes liées à l'exploration complète de ce potentiel ;

- Les décideurs de la foresterie africaine sont mieux informés sur les CDN, les ODD, REDD+, l'AIF et d'autres AME et initiatives régionales pertinentes pour la foresterie ;
- Les questions clés capturées à partir du dialogue politique basé sur (i) et (ii) et d'autres discussions ;
- Instruments forestiers nationaux pertinents évalués quant à leur capacité à prendre en compte les questions identifiées au point (iii).
- Mesures supplémentaires identifiées pour traiter certaines questions clés du dialogue politique qui n'ont pas pu être prises en compte par les instruments forestiers nationaux existant

3. LIEU, DUREE ET PARTICIPANTS

Le dialogue politique national réunira 10 à 15 participants en deux jours, principalement des décideurs politiques des départements des forêts, de l'environnement, de la planification et des finances, ainsi que des responsables d'organisations non gouvernementales, d'associations des professionnels forestiers, du secteur privé, de la recherche et du monde universitaire. Le lieu exact du dialogue dans les pays ciblés sera identifié avec les experts sélectionnés comme facilitateurs pour ce processus.